



ASSOCIATION SOLIDARITE ET ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

« A.S.A.D.D. »



Solidarité - Agir - Développement

Siège social : 1584, Avenue Trois Martyrs - Batignolles – Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 531 49 56 / (+242) 05 565 54 52 / (+242) 22 614 26 56 - Email : infoasadd@gmail.com

PROJET : Réhabilitation d'une salle informatique et Equipement en Informatique du Lycée Général de 5 février 1979 de Kinkala, chef-lieu du département du Pool

PROJECT: Rehabilitation a computer room and Computer Equipment of the General High School of February 5, 1979 of Kinkala, the chief town of department of Pool

L'ASADD, est un acteur pour promouvoir la solidarité, clé et levier pour la réalisation et la mise en œuvre de matière participative, inclusive, individuelle et collective :

- les Objectifs pour le Développement Durable (ODD) des Nations Unies et
- l'Agenda 2063 de l'Union Africaine

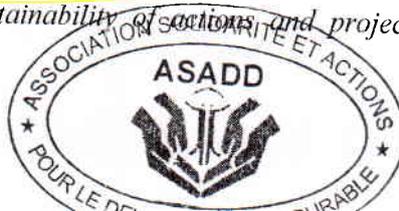
The ASADD, is an actor to promote solidarity, key and lever for the realization and the implementation of participative, inclusive, individual and collective matter:

- the United Nations Sustainable Development Goals (SDGs) and
- The 2063 Agenda of the African Union



Les efforts conjugués sur les actions étroites entre les ODD et l'Agenda 2063 constituent une complémentarité de synergie **qui vise les cibles à atteindre pour un développement durable à travers la durabilité de l'ancrage des programmes d'action et des projets ou des services sociaux.** Idée-force régulatrice de la modernité avancée qui s'appuie sur l'expression de l'appropriation nationale : *La durabilité des actions et des projets pour booster le développement durable dans tous ses aspects.*

The combined efforts on the close actions between the SDGs and the 2063 Agenda constitute synergistic complementarity **who aims the targets to be reached for sustainable development through the sustainability of the anchoring of action programs and social projects or services.** Regulatory idea-force of advanced modernity based on the expression of national ownership: *The sustainability of actions and projects to boost sustainable development in all its aspects.*



IDENTIFICATION DU PROJET / IDENTIFICATION OF THE PROJECT

Nom du Porteur de Projet <i>Name of the Project Leader</i>	Association Solidarité et Actions pour le Développement Durable (ASADD) <i>Association Solidarity and Actions for Sustainable Development (ASADD)</i>
Adresse du siège <i>Headquarters</i>	1584, Avenue Trois Martyrs - Batignolles – Brazzaville, République du Congo - Email : infoasadd@gmail.com ,
Statut juridique de l'ASADD <i>Legal status of ASADD</i>	N°113/18/MID/DBZV/SG/DDAT/SR du 23 avril 2018 (23 April 2018)
Attestation d'enregistrement de la Direction générale des Impôts et domaines <i>Certificate of Registration of the General Directorate of Taxes and Domains</i>	N° A2018110000357152 du 17 mai 2018 (May 17th, 2018) Tax residence (Tax residence) : 30 Makélékélé
Titre du Projet : <i>Project title:</i>	Réhabilitation d'une salle informatique et équipement en informatique du Lycée général du 5 Février 1979 de Kinkala <i>Rehabilitation a computer room and Computer Equipment of the General High School of February 5, 1979 of Kinkala, the chief town of department of Pool</i>
Lieu du Projet et Pays : <i>Project Location and Country:</i>	Kinkala, chef-lieu du département du Pool, République du Congo <i>Kinkala, the chief town of department of Pool, Republic of Congo</i>
Domaine d'intervention : <i>Field of intervention:</i>	Education – Enseignement secondaire <i>Education - Secondary education</i>
Bénéficiaires <i>Beneficiaries</i>	1. Bénéficiaires directs : 600 élèves du lycée de 5 Février 1979 <i>Direct beneficiaries: 600 high school students from February 5, 1979</i> 2. Bénéficiaires indirects : 30 Personnel administratif du Lycée, 40 enseignants et 25 autorités administratives départementales <i>Indirect beneficiaries: 30 Administrative staff of the Lycée, 40 teachers and 25 departmental administrative authorities</i> Bénéficiaires cibles : 600 élèves <i>Target beneficiaries: 600 students</i>
Coût total du projet <i>Total cost of the project</i>	Franç CFA = 13.577.500 FCFA – soit en Euro 20.699 €
Statut juridique de gestion <i>Legal status of management</i>	Gestion autonome par l'association <i>Autonomous management by the association</i>
Durée du Projet <i>Project Duration</i>	3 mois - Juin, Juillet et Août 2019, période du projet <i>Three (3) months – June, July and August 2019, project period</i>
Date de soumission <i>Date of submission</i>	18 Février 2019 / 18 february 2018

Présentation de la République du Congo

La République du Congo, située en Afrique Centrale, pays d'Afrique Subsaharienne, compte près de 5.125.800 d'habitants, pour une superficie de 34200 Km². Le Congo a un indice de développement humain qui la place au 135^{ème} rang mondial. La population dont le taux de chômage des jeunes de 18-30 ans est de 71%, 53% affecte de plus en plus les femmes que les hommes, vivent en dessous du seuil de la pauvreté avec un dollar Américain par jour (2017).

Conséquences des conflits et situation de fragilité dans les écoles du département du Pool :

- Faire face au bouleversement de leur existence, au traumatisme que les élèves viennent de vivre, à leur situation extrême de réfugiés, de déplacés internes et de retournés après conflit dans leurs villages, ou en raison de la précarité de leurs conditions de vie scolaire. Ce projet de Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) renforcera les capacités des élèves et des enseignants à leur intégration sociétale et leurs besoins en utilisations des outils informatiques.

L'ASADD, s'attèle à œuvrer en faveur de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD n°4) des Nations Unies et des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine à travers l'insertion professionnelle des élèves et enseignants dans le processus de l'information et de la communication par l'apprentissage en informatique.

I- Contexte et Justification

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), par son communiqué du 18 Juillet 2017, avait lancé un plan d'urgence humanitaire conjoint pour les 1.380.000 personnes en détresse dans le Pool. 23,7 millions de dollars nécessaires avaient été débloqués pour faire face aux besoins les plus urgents pour de population du Pool. Cette opération n'a pas été réalisée à cause des hostilités de 2016-2017.

L'accord de « cessez-le-feu et de cessation des hostilités » pour arrêter les troubles socio-politiques est intervenu après une année, le 26 Septembre 2018, par la Commission adhoc. La population du Pool déplacée dans d'autres départements, rejoint son département et relance les activités dans tous les secteurs, malgré quelques infrastructures sanitaires et scolaires détruites.

La scolarité dans le département du Pool reste une problématique par la destruction des infrastructures scolaires (écoles et lycées) et le taux de transition du collège au lycée, pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Le Congo, à travers ses politiques sectorielles, a mis l'accent entre autres axes stratégiques :

- Assurer à tous une éducation équitable, inclusive de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;
- Construire de salles de NTIC permettant de retenir les élèves à l'école, en suscitant un intérêt à l'outil informatique et à la recherche.

Dans le cadre du Plan National de développement (PND) 2017-2022, promouvoir les technologies sur l'information et sur la communication (NTIC) qui ont connu un rapide développement à travers le monde, dans le domaine de l'informatique et qui se fondent sur les principes variés et divers. Celles-ci présentent un grand intérêt pour les élèves et les enseignants, car elles élargissent la palette des méthodes de travail, enrichissent les situations d'apprentissage des élèves et contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des élèves et des enseignants.

L'ASADD, produit un cadre de politique du plan d'activités de développement durable des NTIC (2019-2039) dans tous les départements de la République du Congo intitulé « *Plan d'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication*. Ce projet vise à susciter l'appui des organismes nationaux et internationaux comme partenaires de notre association qui présente l'état des lieux des NTIC dans notre système de partenariat et projette des actions en visant leur utilisation dans ce domaine d'intervention ».

MISSIONS / OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

1- Les missions multidimensionnelles de l'ASADD visent les domaines d'intervention suivants : éliminer la pauvreté et la famine ; améliorer l'éducation, la santé et le bien être pour tous, les droits humains et les questions du genre et d'environnement (climat, eau et assainissement), d'énergie propre et développer les activités socioéconomiques à travers les partenariats.

2- Expérience, Connaissance et Présentation du Promoteur du Projet (Association-ASADD) :

L'ASADD, nouvellement créée en Avril 2018, est en cours de mise en œuvre de ses divers projets. L'ASADD, ne cesse d'exploiter les pistes et voies de relèvement des personnes vulnérables en situation précaire, défavorisée en droits de la protection sociale.

L'ASADD est à sa première expérience, elle ne cesse d'exploiter les pistes et voies d'installations des salles de NTIC dans tous les départements de la République du Congo, pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Les interventions de L'ASADD visent directement à développer les capacités des élèves en technologie de l'information et de la communication dans le processus de l'informatique par l'apprentissage.

A ce titre, L'ASADD, est la 1^{ère} Association à but non lucratif, dont les actions visent la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies (Agenda 2030) et des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, notamment : Installer des salles NTIC dans tous les départements de la République du Congo et accompagner les élèves dans le processus de l'utilisation des outils informatiques par l'apprentissage et la formation en milieu scolaire.

II-OBJECTIFS

1-Objectif général : Renforcer l'accès et la capacité de l'éducation à la technologie de l'information et de la communication (NTIC) dans le processus d'apprentissage en milieu scolaire.

2-Objectifs spécifiques et résultats attendus

Objectif spécifique 1	Réfectionner et Améliorer les conditions de la salle informatique
-Résultat attendu 1-1	- Une visite de l'état de lieux du lycée qui abritera la salle informatique a été effectuée le 6 Janvier 2019 par les membres de L'ASADD avec la prise des photos
-Résultat attendu 1-2	- Recrutement de l'opérateur pour les travaux de réfectionnement et des techniciens de la société Telecom Congo pour l'installation des équipements de NTIC, en Juillet 2019
-Résultat attendu 1-3	-Visite des états de lieux de l'opérateur et les techniciens de la société Telecom Congo, en Juillet 2019
-Résultat attendu 1-4	- L'opérateur et les techniciens doivent présenter un cahier des prescriptions techniques des travaux après études de réfectionnement de la salle et des installations des équipements (NTIC) en Juillet 2019 à l'équipe de la coordination avant le démarrage des travaux
-Résultat attendu 1-5	- Les travaux de réfectionnement de la salle par l'opérateur doivent démarrer en Août 2019
-Résultat attendu 1-6	-Les travaux des installations des équipements de déploiement (NTIC) par les techniciens de Télécom Congo, doivent démarrer en Août 2019
Objectif spécifique 2	Appuyer et renforcer les capacités des élèves en outils informatiques
-Résultat attendu 2-1	- 600 élèves seront désormais capables de manipuler l'outil informatique
-Résultat attendu 2-2	- 600 élèves désormais vont se documenter et se communiquer dans le monde entier par internet
-Résultat attendu 2-3	- 40 enseignants du lycée vont se documenter et faire des recherches dans la diversité de leur travail et améliorer la qualité de leur enseignement
-Résultat attendu 2-4	- Les travaux d'électricité sont réalisés à 100%
-Résultat attendu 2-5	- Les travaux de peinture sont réalisés à 100%

Impact institutionnel

Le projet s'insère dans la politique actuelle de réfectionner la salle informatique qui existe au lycée de 5 Février 1979 de Kinkala, un des leviers du développement durable, du Plan National de Développement (PND) en 2017-2022 qui envisage la première caractéristique de l'utilisation des NTIC par les élèves et enseignants dans la diversité du travail.

Cette utilisation doit naître dans le pilotage du développement durable, entre autres, objectifs : Le renforcement de l'accès et de la qualité de l'éducation - amélioration à l'accès à la formation qualifiante.

La pérennité de ce projet doit être efficiente et efficace, par la mise en œuvre du projet qui aboutira aux objectifs et aux résultats attendus.

Modalité de la mise en œuvre du projet

Le projet s'insère dans la politique actuelle de réfectionner la salle de NTIC, par le présent cahier des prescriptions techniques des travaux pour la durée de projet qui est de 3 mois :

1- Responsabilité et exécution des travaux

-**La société**, TELECOM de la direction départementale du Pool en charge des travaux d'installation des NTIC devra, à compter de la date de notification du marché, fournir des études complémentaires détaillées au maître d'ouvrage délégué pour l'approbation.

-**L'opérateur SAM** en charge de travaux de menuiserie et de peinture du bâtiment qui abritera l'installation des NTIC, devra aussi à compter de la date de notification du marché, fournir des études complémentaires détaillées au maître d'ouvrage délégué pour l'approbation.

-**Dossier d'exécution** : Il est demandé aux soumissionnaires d'effectuer une visite de terrain afin, de mieux appréhender les difficultés d'exécution car, aucune plus-value ne sera accordée après l'attribution du marché.

-Visite des lieux :

-Avant la soumission, il est recommandé aux opérateurs, SAM et TELECOM Congo de la direction départementale du Pool d'effectuer une visite du site pour mesurer l'ampleur des contraintes qui seront liées à la réalisation des travaux, afin d'en tenir compte dans leurs offres. Pour toutes les phases d'exécution des ouvrages, la réception partielle des ouvrages par le contrôleur est obligatoire.

-TELECOM Congo devra exécuter les travaux faisant l'objet de la présente spécification technique en observant les normes, et les règles de recommandations des NTIC dans l'édition la plus récente.

2- Principales tâches à exécuter sont :

A- Menuiserie

Confection de la salle informatique en travaux de menuiserie

- Acquisition du matériel des travaux de menuiserie
- Fournitures et confection d'une porte de 1,40m semi vitrée ;
- Fournitures et confection d'un placard de 2,40m en dossiers ;
- Fournitures et confection de (50) chaises ;
- Fournitures et confection de (50) postes des ordinateurs ;
- Fournitures et confection de (2) bureaux.

B- Electricité

Acquisition du matériel des travaux d'électricité :

- Réalisation du poste de branchement (SNE) l'intérieur des salles ;
- Section et longueurs des câbles devantraccorder les salles à l'armoire principale (livraison) sont à déterminer ultérieurement ;
- Réalisation des installations intérieures ;
- Réalisation du circuit de terre ;
- Fournitures et pose des différents appareils et appareillages électriques ;
- Le raccordement électrique au niveau du réseau SNE.
- Installation du circuit électrique avec les appareils et accessoires ;
- Tubage en graine grise flexible et filterie ;
- Fournitures et pose d'un tableau de commande ;
- Fournitures et pose du circuit de mise à la terre en cuivre y compris autres sujets ;
- Fournitures et pose des câbles d'interconnexion

C- Installation intérieure

-Toute installation électrique y compris les coffrets sera de types encastrés. La section des fils sera de 2,5mm² pour les prises.

- Les conducteurs de phases seront noirs et rouges ;
- Les conducteurs en terre seront de couleur jaune et vert ;

D- Mise en terre de l'installation

-La mise en terre sera faite suivant les schémas approuvés par le maître d'ouvrage. Au cas où la valeur de la terre serait supérieure à 100hms, une amélioration sera demandée à l'entreprise. La liaison entre la barrette de coupure et le coffret se fera par le fil terre de couleur jaune et vert, sa section sera indiquée à celle du câblé d'alimentation.

E- Appareils et appareillages

-Les appareils seront de bonne qualité et répondront aux normes en vigueur. Ils seront posés complets, toutes les prises de courant seront de types 2 P+T
-Frais des transports du matériel des travaux électriques

F- Consistance des travaux de peinture

Acquisition du matériel des travaux :

- Peinture sur enduit ;
- Peinture sur menuiseries métalliques ;
- Peinture sur menuiseries en bois ;
- Peinture sur murs de l'extérieur et de l'intérieur ;
- Frais de transport du matériel de peinture ;

G- Installation des dispositifs des appareils NTIC

Acquisition du matériel des travaux de déploiement

- Câbles UTP CAT 6^e ;
- Connecteur RJ-45 ;
- Chevilles ;
- Coulson ;
- Prises réseau RJ-45 ;
- Routeur D_Link ou Linksys-cisco ;
- Switch 16 ou 24 ports ;
- Goulette petite et moyenne ;
- Ordinateur : serveur ;
- Perceuse ;
- Gaine de 32 mm
- Climatiseur (split) 100 KVA
- Frais de transport du matériel de déploiement ;
- Main d'œuvre de l'installation des travaux de déploiement

III- CHRONOGRAMME D'ACTIVITÉS

Durée des Travaux : 3 mois

Lancement des Travaux : Juin 2019

Activités	Structures responsables	Mois
1-Visite des étatsde lieux des membres de L'ASADD, pour faire le constat de la salle à réfectionner avec prise des photos	Faite par L'ASADD Le 6 Janvier 2019	Janvier 2019
2-Recrutement de l'opération pour les travaux de réfection de la salle informatique et des techniciens de la société Télécom Congo pour l'installation des équipements de (NTIC)	ASADD	Juin 2019
3-Visite de l'état de lieux de l'opérateur et les techniciens de Télécom Congo, pour un cahier des prescriptions techniques des travaux des études de réfection de la salle et des installations des équipements de (NTIC)	Opérateur Telecom Congo avec la supervision de l'ASADD	Juin 2019

<p>4-Lancement des travaux de consistance de réfection de la salle par l'opérateur SAM :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Confection d'une porte de 1, 40m en semi vitrée -Confection d'un placard de 2,40 m des dossiers ; -Confection de cinquante (50) chaises ; -Confection de cinquante (50) postes des ordinateurs ; -Confection de deux (2) bureaux -Réhabilitation du circuit électrique de la salle -Réfection du bâtiment en peinture 	Opérateur SAM	Juillet 2019
<p>5- Lancement des travaux d'installation des équipements de (NTIC) par la société Télécom Congo :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Installation du circuit réseau avec les dispositifs appropriés -Implantation des 50 postes des ordinateurs -Implantation de 50 chaises -Implantation de 2 bureaux -Implantation des matériels informatiques -Ordinateurs -Imprimantes -Scanner -Onduleur -Copieur -Installation de deux (2) Climatiseurs (split) 100 KVA 	Telecom Congo avec la supervision de l'ASADD	Août 2019
<p>The diagram illustrates a network topology. At the top left, a 'Switch' and a 'Routeur' are connected to each other. The 'Routeur' is also connected to an 'Imprimante' (printer) and an 'Ordinateur serveur' (server computer). A 'Câble UTP CAT 6e' is shown connecting the switch to a group of 'Ordinateur des élèves' (student computers) arranged in two columns. The server computer is also connected to the student computers.</p>		
Inauguration des travaux (Cocktail)	ASADD	1 ^{ère} semaine d'Octobre 2019

BUDGET DU PROJET : Appui à l'accompagnement des élèves du lycée Général de Kinkala en nouvelles technologies de l'information et de la communication

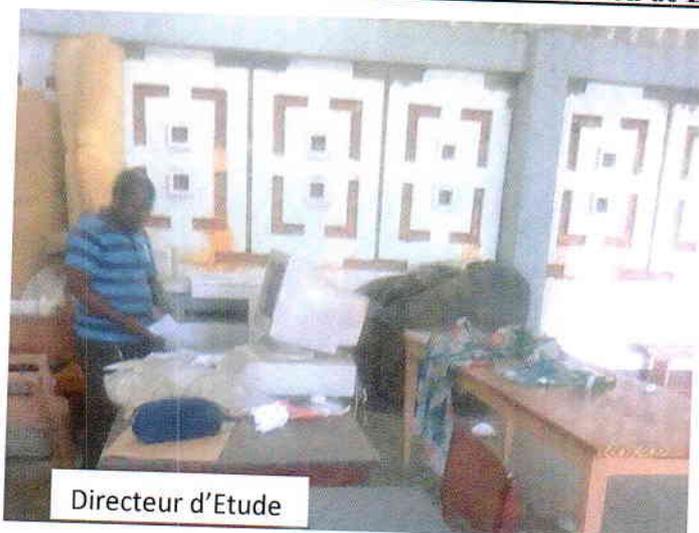
BUDGET PREVISIONNEL : Monnaie / Currency : Euro - 1 EUR = 655,957 XAF (Franc CFA- FCFA)

Titre du Projet : Réhabilitation d'une salle informatique et équipement en informatique du lycée général de 5 Février 1979 de Kinkala
Project Title : Rehabilitation a computer room and Computer Equipment of the General High School of February 5, 1979 of Kinkala, the chief town of department of Pool
Période : Juin 2019 (durée 3 mois) - **Lieu** : Kinkala (Pool) - **Pays** : République du Congo)
BUDGET DU PROJET = 13.577.500 FCFA – soit en Euro 20.699 €

RÉSUMÉ DU BUDGET

Sous total	Désignation	Total en FCFA	Total en Euro
1	Etat des lieux et frais d'étude		
2	Frais d'achat des matériels de tous les travaux de peinture	500.000 F	
3	Frais d'achat des matériels des travaux de menuiserie : -placard de dossier -cinquante (50) postes d'ordinateurs -cinquante (50) chaises pour les postes -deux (2) bureaux -une (1) porte de 1,40m semi vitrée	265.000 F 1.393.500 F	
4	Achat des matériels des travaux de réhabilitation du circuit électrique	208.000 F	
5	Frais d'achat des matériels des travaux d'installation et équipement NTIC.	8.234.500 F	
6	Frais de la main d'œuvre totale de tous les travaux : -peinture : - mobiliers -circuit électrique -NTIC	1.080.000 F	
7	Frais de transport de tous matériels de réhabilitation	217.500 F	
8	Frais des missions et transport de l'équipe de suivi (4 permanents) pendant 3 mois des travaux	180.000 F	
9	Frais d'imprévu	1.000.000F	
10	Frais d'inauguration de la salle	500.000	
Montant Total du projet (3 mois)		13.577.500 FCFA	20.699 €

Descente de l'équipe de la coordination de L'ASADD, le 7 janvier 2019 au Lycée de Kinkala

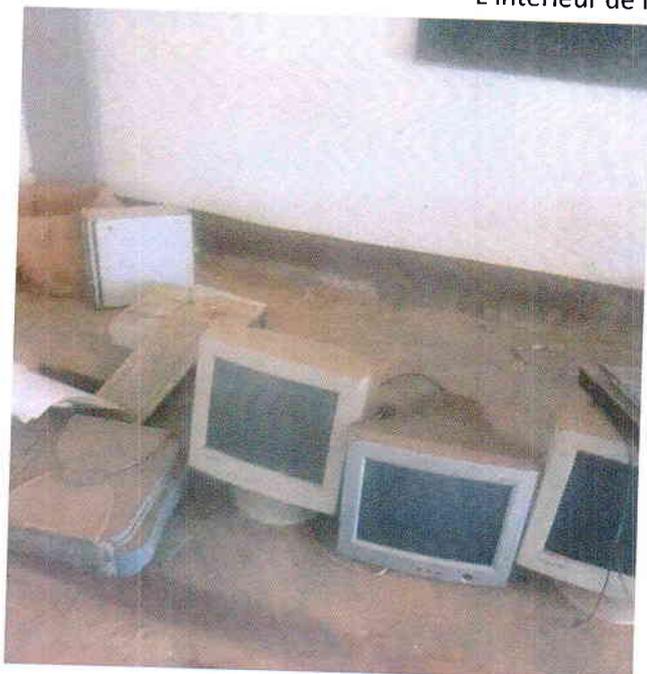


Directeur d'Etude



Devanture de la salle informatique

L'intérieur de la salle informatique



BUDGET ET PLAN DE FINANCEMENT

N°	Activités	Quantité	Prix Unitaire	Total en FCFA	Total en Euro
1	VISITES ET ÉTUDES DE FAISABILITÉS				
1-1	Visite des lieux par l'équipe de la coordination de L'ASADD (4)	4 x 2	25.000	200.000	
1-2	Cahiers des prescriptions techniques des travaux des études de faisabilité (Telecom et operateur SAM)	2	150.000	300.000	
	Sous total 1			500.000 FCFA	

2 RÉFECTIONNEMENT, EQUIPEMENT, PERSONNEL ET SERVICES					
2-1	Menuiserie : Confection d'une (1) porte de 1,40m en semi vitrée				
2-2	Bastings de 6m x17 x4 cm	5	12.000	60.000	
2-3	Morceau de planche de 2m(bois rouge)	1	7.000	7.000	
2-4	Paires de pommelles	10	1.000	10.000	
2-5	Paquet de vis à bois cheville métallique	108	100	10.800	
2-6	Boite de colle à froid	1	2.500	2.500	
2-7	Crochets	2	1.500	3.000	
2-8	Serrure en castrée	1	18.000	18.000	
2-9	Petits crochets	12	1.000	12.000	
2-10	Mètres de matièreabrasive	1	15.000	15.000	
2-11	Frais d'usinage	1	10.000	10.000	
	Frais de transport			25.000	
	Main d'œuvre			50.000	
	Sous total 2			223.300 FCFA	
3 CONFECTION D'UN PLACARD DE 2,40 m DES DOSSIERS					
3-1	Bastings de 6m BR	2	11.500	23.000	
3-2	Feuilles de CP de 4m	2	5.500	11.000	
3-3	Paires des pommelles	4	500	2.000	
3-4	Serrures de meubles	4	1.000	4.000	
3-5	Poignés des meubles	4	800	3.200	
3-6	Paquet de vis à bas	1	1.000	1.000	
3-7	Boite de colle	1	1.000	1.000	
3-8	Kilo de pointes diamètre 3	1	1.500	1.500	
3-9	Litre de diluant	1	3.000	3.000	
3-10	Litre de vernis	1	10.000	10.000	
3-11	Frais d'usinage	1	10.000	10.000	
3-12	Frais de transport			25.000	
3-13	Main d'œuvre			50.000	
	Sous total 3			144.700 FCFA	
4 CONFECTION DE 50 POSTES D'ORDINATEURS					
4-1	Planches de 6m BB	30	11.000	330.000	
4-2	Feuilles de CP de 4mm	13	5.000	65.000	
4-3	Boites de vernis	30	3.000	90.000	
4-4	Litre de diluant	5	3.000	15.000	
4-5	Kilo de pointes de diamètre 6	10	1.500	15.000	
4-6	Kilo de pointes de diamètre 2	2	1.800	3.600	
4-7	Mètres de papiers de verré	5	1.500	7.500	
4-8	Boites de colle à froid	3	2.500	7.500	
4-9	Planches sciage et rabotage	30	1.500	45.000	
	Frais de Transport			30.000	
	Main d'oeuvre			30.000	
	Sous total 4			638.600 FCFA	
5 CONFECTION DE 50 CHAISES					
5-1	Bastings de 6m x 17,4m	25	11.000	275.000	
5-2	Boites de colle à froid	5	2.300	11.500	
5-3	Feuilles de CP de 12mm	4	15.000	60.000	
5-4	Litres de vernis	10	3.000	30.000	
5-5	Litres de duliant	3	3.000	9.000	
5-6	Mètres de papier verré	5	1.500	7.500	

5-7	Kilo de pointes de diametre 4	5	1.500	7.500	
5-8	Kilo de pointe de diametre 3	1	1.800	1.800	
5-9	Frais d'usinage chaise	1	20.000	100.000	
	Frais deTransport			12.500	
	Main d'oeuvre			250.000	
	Sous total 5			764.800 FCFA	
6	RÉHABILITATION DU CIRCUIT ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT				
6-1	Reglettes de 1,20m complets avec les tubes appropriés	4	5.000	20.000	
6-2	Interrupteurs appropriés SA	4	2.500	10.000	
6-3	Interrupteurs appropriés W	2	6.000	12.000	
6-4	Prises appropriées de courant	7	3.000	21.000	
6-5	Tubes et filterie	1 rouleau	10.000	10.000	
6-6	Câble de connexion	2	25.000	50.000	
6-7	Tableau de commande	1	15.000	15.000	
6-8	Disjoncteur triphasé	1	20.000	20.000	
6-9	Coffret triphasé	1	50.000	50.000	
	Frais de transport			25.000	
	Main d'oeuvre			100.000	
	Sous total 6			333.000 FCFA	
7	RÉFECTION DU BÂTIMENT DE PEINTURE				
7-1	Mastique	1 sac	15.000	15.000	
7-2	Peinture murales à l'eau de 30kg de qualité appropriées	10 boites	18.000	180.000	
7-3	Peinture à huile de 30kg sur les menuiseries	1 boite	40.000	40.000	
7-4	Peinture mat de 30 kg du plafond	2 boites	15.000	30.000	
	Frais de transport			25.000	
	Main d'oeuvre			50.000	
	Sous total 7			340.000 FCFA	
8	MATERIELS DE DEPLOIEMENT NTIC				
8-1	Cable UTP CAT 6 ^e rouleau de 3066m	1	200.000	200.000	
8-2	Connecteur RJ-45	1	25.000	25.000	
8-3	Cheville une boite	1	3.500	3.500	
8-4	Colson	1	6.500	6.500	
8-5	Prises reseau RJ 45	1	7.500	7.500	
8-6	Routeur D-Linksys Cisco	1	100.000	100.000	
8-7	Switch 24 ports	1	100.000	100.000	
8-8	Goulotte petit et moyenne		2.000	2.000	
8-9	Ordinateurs laptop Hp	50	150.000	7.500.000	
8-10	Impimante HP	1	65.000	65.000	
8-11	Scanner HP	1	50.000	50.000	
8-12	Onduleur 650 -1000 VA	1	75.000	75.000	
8-13	Climatiseur(split) 100 KVA	2	50.000	100.000	
	Frais de transport			50.000	
	Main d'oeuvre			500.000	
	Sous total 8			8.784.500 FCFA	
9	CONFECTION DE DEUX (2) MEUBLES DE BUREAU				
9-1	Bastings de 6m	3	11.000	33.000	
9-2	Feuilles de CP de 4mm	3	5.000	15.000	

9-3	Planches de 6m BB	1	11.000	11.000	
9-4	Poignées de meuble	6	800	4.800	
9-5	Serrures de meubles	3	1.000	3.000	
9-6	Boites de vernis	3	3.000	9.000	
9-7	Boites de diluant	1	3.000	3.000	
9-8	Mètre de papier de verre	1	1.500	1.500	
9-9	Kilo de pointe de diametre 5	1	1.500	1.500	
9-10	Kilo de pointe de diametre 2	1	1.800	1.800	
9-11	Frais d'usinage bureau	2	5.000	10.000	
	Frais de transport			25.000	
	Main d'oeuvre			50.000	
	Sous total 9			168.600 FCFA	
10	FRAIS DE TRANSPORT, MISSIONS-SUIVI, IMPREVUS ET INAUGURATION				
10-1	Frais de Mission L'ASADD	4x2x3	5.000	120.000	
10-2	Transport (ASADD)	4x2x3	2.500	60.000	
10-3	Frais d'imprevus			1.000.000	
10-4	Frais d'inauguration de la salle			500.000	
	Sous total 10			1.680.000 FCFA	
	MONTANT TOTAL			13.577.500 FCFA	20.699 €

Commentaires sur le projet - Conclusions et recommandations : Le projet à impact

rapide est un projet à long terme

- 1- Le budget proposé dans le projet porte sur la première phase l'expérience d'implantation et d'exploitation des salles NTIC au lycée Général de Kinkala, chef-lieu du département du Pool ;
- 2- L'ASADD assurera le suivi des activités d'implantations des salles NTIC sous forme de cyber café de démarrage et d'exploitation de l'outil informatique par apprentissage des élèves ;
- 3- La 2^{ème} phase du projet sera l'implantation d'une salle NTIC, chaque année par département ;
- 4- Apres inauguration, L'ASADD procédera, une fois le mois un suivi régulier pour veiller à la gestion d'apprentissage en informatique par les élevés et les enseignants ;
- 5- Au niveau national et dans le cadre de sa stratégie de la promotion de la politique de l'Education de qualité, le projet vise à affirmer l'importance des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le milieu scolaire ;
- 6- Au plan institutionnel, le projet imprimera une forte impulsion aux activités de formation en informatique et d'utilisation des outils informatiques, notamment dans les écoles et lycées ;
- 7- **Ensemble**, les petites subventions transforment la vie des enfants scolarisés et améliore la qualité de l'éducation et leurs connaissances en matière d'utilisation des outils informatiques et de pratique en informatique. Ce qui constitue une force pour améliorer la qualité de l'éducation ;
- 8- **En conclusion** : Là où il y a la volonté et les actions d'une vision, il y a un chemin pour améliorer l'accès pour Tous à l'Education de qualité, y compris le partage des informations ;
- 9- **Le projet à impact rapide** vise à contribuer à la réalisation de l'objectif de développement durable n°4 = Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Budget Comments - Project Benefits, Conclusions and Recommendations : The quick impact project is a long-term project

- 1- The budget proposed in the project relates to the first phase the experience of setting up and operating the NICT rooms at the Lycée Général de Kinkala, capital of the Pool Department;
- 2- The ASADD will monitor the implementation activities of the NICT rooms in the form of cyber startup cafe and exploitation of the computer tool by student learning;
- 3- The 2nd phase of the project will be the implementation of an ICT room, each year by department;
- 4- After the inauguration, the ASADD will carry out, once a month, a regular follow-up to ensure the management of computer learning by students and teachers;
- 5- At the national level and as part of its strategy to promote quality education policy, the project aims to affirm the importance of new information and communication technologies in schools;
- 6- At the institutional level, the project will give a strong impetus to computer training activities and the use of computer tools, particularly in schools and colleges;
- 7- **Together**, small grants transform the lives of schoolchildren and improve the quality of education and their knowledge of the use of computer tools and computer practices. What constitutes a force to improve the quality of education ;
- 8- **In conclusion** : Where there is the will and the actions of a vision, there is a way to improve access for All to Quality Education, including the sharing of information ;
- 9- **The quick impact project** aims to contribute to the achievement of Sustainable Development Goal n°4 = Ensure equitable, inclusive and quality education for all and opportunities for lifelong learning.



DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE
L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

SERVICE DE LA REGLEMENTATION

N° 113 /18/MID/DBZV/SG/DDAT/SR

RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

Création

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE,

Vu la constitution;
Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu la loi n° 19/60 du 11 mai 1960 rendant obligatoire la déclaration préalable pour les associations et autorisant la dissolution des associations contraires à l'intérêt général de la nation ;
Vu la loi n°11 – 2003 du 6 février 2003, portant statut particulier de la ville de Brazzaville et de la ville de Pointe- noire ;
Vu le décret du 16 août 1901, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1^{er} juillet 1901 ;
Vu le décret n°2015 – 686 du 6 juillet 2015, portant nomination des Préfets de départements,

Certifie avoir reçu du président de l'association dénommée **ASSOCIATION SOLIDARITE ET ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE** en sigle « **A.S.A.D.D** », une déclaration en date du **28 Mars 2018** par laquelle il fait connaître la constitution de ladite association à caractère **socio économique** ayant pour objectifs :

- Lutter contre la pauvreté, la faim, le VIH/ Sida et les maladies les plus fréquentes ;
- Œuvrer pour l'éducation, la promotion du genre ainsi que l'aide aux personnes vulnérables et vivants avec handicaps ;
- Contribuer au levier du développement durable;
- Promouvoir la culture de la paix et améliorer les conditions de vie des jeunes et des femmes.

dont le siège social est fixé au n° 175, rue Soweto quartier Ex- la Télé, Arrondissement 1 Makélékélé- Brazzaville .

En foi de quoi, le présent récépissé a été délivré conformément à l'article 1^{er} du décret du 16 août 1901.

Ampliations

MID/CAB	1
DGAT	1
Mairie centrale	1
DDP	1
Arrondissement 1	1
JORC	1
Intéressé	1
Archives	2/9

Fait à Brazzaville, le **23 AVR 2018**

Pierre Cébert IBOCKO-ONANGHA

Extrait de la loi du 1^{er} juillet 1901

Article 5 alinéa 4 : Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou direction ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.

Extrait du décret du 16 août 1901

Article 1^{er} : La déclaration prévue à l'article 5, paragrahe 2 de la loi du 1^{er} juillet 1901, est faite par ceux qui, à un titre quelconque sont chargés de l'administration ou de la direction de l'Association. Dans le délai d'un mois, elle est rendue publique par leurs soins au moyen de l'insertion au journal officiel d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'Association ainsi que l'indication de son siège social.

N° : AT2018110003025/MFBPP/DGID/CIU./

ATTESTATION D'IMMATRICULATION

Le Directeur Général des Impôts et des domaines soussigné, atteste que :

Raison Sociale : **ASSOCIATION SOLIDARITE ET ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Sigle : **A.S.A.D.D**

Date de création : 13 Janvier 2018 Lieu : BRAZZAVILLE

Sis n° : 175, Rue Soweto, Quartier Cq 21; Arrondissement Baongo; Commune Brazzaville; Departement Brazzaville;

Forme juridique : Association

Registre de commerce n° : .

Activité : Action sociale

Résidence Fiscale : 30 MAKELEKELE

est immatriculé(e) sous le numéro :

A2018110000357152

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit./-

Fait à Brazzaville, le 17 Mai 2018

Le Directeur Général des Impôts
des Domaines





Banque Congolaise de l'Habitat
Point de Vente Central Brazzaville

RELEVÉ D'IDENTE BANCAIRE

**Nom du Bénéficiaire : ASSOCIATION SOLIDARITE ET ACTIONS
POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Code Banque : 30015

Code Guichet : 24201

Numéro du Compte Client : 10120001172

Clé RIB: 07

RIB: 30015 24201 10120001172/07

IBAN: CG39 30015 24201 10120001172/07

Code Swift : BCHCCGCGXXX

Correspondant : FRANCE

**Correspondant: TUNISIAN FOREIGN BANK (AGENCE PYRAMIDES 19 RUE
DES PYRAMIDES PARIS FRANCE)**

Code Swift Correspondant : UTUBFRPPXXX

MINISTERE DU TOURISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

DIRECTION GENERALE
DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION DU DROIT
ET DE L'EDUCATION

N° 05631 /MTE/DGE/DDE *W*

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Le Directeur Général de l'Environnement p.i soussigné, atteste que l'Association /
ONG dénommée ASSOCIATION SOLIDARITE ET ACTIONS POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE

en sigle « A.S.A.D.D. » domiciliée n° 175 de la rue Soweto, quartier
Ex- La Télé, Brazzaville

Tél : 06.531.49.56/05.565.54.52 E-mail : infoasadd@gmail.com

déclarée sous le n° 113/18/MID/DBZV/SG/DDAT/SR du 23 Avril 2018

est enregistrée comme association/ONG œuvrant dans le domaine de la protection de
l'environnement.

En foi de quoi, la présente attestation de reconnaissance est établie pour servir et valoir
ce que de droit. /-

Fait à Brazzaville, le 02 JUL 2018



Blaise Freddy N'GUIMBI